

Bibliothèque virtuelle canadienne de la santé – foire aux questions

Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) ont approuvé une demande de subvention de 800 000 \$ en vue d'établir la Bibliothèque virtuelle canadienne de la santé (BVCS). Grâce à ces fonds, la BVCS passera du cadre conceptuel — élaboré et validé au cours des 10 dernières années, à un réseau national coordonné et durable assurant à tous les professionnels de la santé du Canada un accès facilité à l'information sur la santé de grande qualité. Bien que les détails entourant les structures et les processus nécessaires à la mise en place de la BVCS et à ses opérations soient précisés au cours du projet triennal, la présente foire aux questions vise à répondre aux questions soulevées à l'égard de l'initiative de la BVCS.

1. En quoi consiste la subvention des IRSC?

La subvention des IRSC assure un financement sur une période de trois ans. Les fonds serviront à ce qui suit :

- i. La conception et le développement de la BVCS; y compris l'embauche d'employés, l'établissement d'un conseil d'administration, l'élaboration des mécanismes de consultation et de collecte de commentaires auprès des intervenants et des bibliothèques, ainsi que la création d'un portail;
- ii. L'élaboration d'un modèle de financement, d'une structure organisationnelle et d'une stratégie globale pour assurer la viabilité de la BVCS.

La subvention ne couvre pas les coûts associés à l'octroi de licence pour le contenu — le repérage de contenu, les modèles d'octroi de licences et les stratégies de financement sont un élément clé du travail de la BVCS.

2. Qui sera embauché?

Trois postes supérieurs seront créés : un chef de projet, un gestionnaire de projet pour le volet technologique et un gestionnaire de projet pour le volet contenu. Le chef de projet aura la responsabilité globale du projet, y compris la mise sur pied des réseaux et l'engagement des intervenants. L'offre d'emploi est affichée à <http://chla-absc.ca/nnlh/bvcs/Chefdeprojet.pdf>. D'autres offres suivront subséquemment.

3. Le public est-il inclus?

Le point de mire de la BVCS est d'assurer un accès aux ressources et aux services d'information sur la santé de grande valeur pour tous les professionnels de la santé du Canada; priorité pour les trois prochaines années. Une fois la BVCS bien en place, il est possible qu'on y ajoute des ressources pour le grand public canadien. Le récent projet pilote d'accès à la Bibliothèque Cochrane mené à l'échelle du pays a confirmé l'intérêt de tous les Canadiens à l'égard de l'information et des données factuelles sur la santé.

4. Quelle incidence la BVCS aura-t-elle sur les consortiums provinciaux et les bibliothèques locales?

Le modèle de BVCS s'est toujours voulu un « réseau de réseaux », ayant au cœur même de sa vision les consortiums provinciaux et les bibliothèques locales. Le rôle premier de la BVCS est de mutualiser, d'exploiter pleinement et de coordonner la base solide de ressources et de services déjà en place. La BVCS travaillera avec les consortiums et les bibliothèques à définir et à exploiter, par voie de licences, un ensemble de ressources de base accessible à l'échelle du pays. L'objectif de tout modèle national d'octroi de licence sera d'accroître et d'élargir l'accès, tout en réduisant les coûts imposés aux consortiums et aux bibliothèques. Le projet pilote d'accès national à la Bibliothèque Cochrane a montré de façon concrète les avantages d'une approche nationale coordonnée.

5. De quelle façon l'harmonisation entre les bibliothèques de la santé du Canada se fera-t-elle afin qu'elles s'assurent d'un accès rentable et efficace au contenu électronique, sans recourir pour autant à l'adoption d'un modèle pancanadien particulier?

Les bibliothèques de la santé du Canada adopteront les éléments du modèle pancanadien afin d'être dans la meilleure situation possible pour améliorer la prestation de services à leurs clients, assurer une coordination plus efficace avec les autres bibliothèques et réduire les coûts. La BVCS a été favorablement accueillie pour les raisons suivantes :

- (1) Elle repose sur un modèle axé sur les bibliothèques
- (2) Elle est conçue pour le système canadien des soins de santé

La BVCS appuiera les professionnels œuvrant dans le système canadien des soins de santé dans l'ensemble des administrations (fédérale, provinciale/territoriale et régionale) et au sein d'affiliations variées (universités, associations

professionnelles et groupes de patients). Ainsi, le plan de la BVCS prévoit une certaine souplesse dans l'approche préconisée. Par ailleurs, puisque les bibliothèques canadiennes de la santé représentent la cheville ouvrière de la BVCS, elles seront appelées à fournir leurs commentaires sur son contenu et sa gouvernance. La BVCS veillera à la coordination de l'octroi de licence nationale d'accès électronique aux ressources de base; ressources jugées essentielles pour les professionnels de la santé à la suite de consultations menées auprès des bibliothèques. Outre ces ressources, d'autres initiatives seront réalisées en fonction des besoins ciblés par des consultations réalisées auprès des intervenants et des bibliothèques; chaque bibliothèque ayant le choix d'y participer ou non. La BVCS entend également s'inspirer des programmes d'octroi de licence fructueux des autres pays (p. ex., le Royaume-Uni, la Norvège) ainsi que des modèles de sensibilisation et de formation coordonnés (p. ex., les États-Unis).

6. La mise sous licence de produits importants influera-t-elle sur les négociations entre les consortiums et les fournisseurs?

Définitivement, ce qui se traduira pour les professionnels de la santé du Canada par un accès élargi, l'élimination des chevauchements menant à des paiements en double aux éditeurs et une réduction du temps investi aux ressources électroniques sur la santé par les organisations canadiennes. Les consortiums n'ayant possiblement plus à payer certaines ressources pourraient faire d'autres acquisitions. Le grand nombre de licences négociées par le Réseau canadien de documentation pour la recherche (RCDR) n'empêche pas les universités de négocier d'autres produits. Les éditeurs approuveront les dépenses par la participation de chaque université au RCDR, ainsi que les achats de chaque université effectués à l'extérieur du RCDR, y compris par d'autres consortiums. Le projet pilote d'accès à la Bibliothèque Cochrane a révélé un accroissement de l'accès (de 10 % à 100 % des Canadiens) pour une augmentation modeste (≈ 15 %) des sommes dépensées par l'ensemble des organisations canadiennes.

7. La BVCS remplacera-t-elle ma bibliothèque d'hôpital et mes services de bibliothèque?

Non. La BVCS fournira aux bibliothèques une plateforme pour la coordination d'initiatives, la conjugaison du pouvoir d'achat et l'accès à la formation. La BVCS ne remplace pas les services locaux ni les professionnels qui s'y rattachent; elle s'inscrit plutôt dans leur continuité. En plus d'accroître la visibilité des bibliothèques spécialisées et locales, la BVCS vise à les faire mieux connaître en soulignant et en reconnaissant leurs ressources et compétences particulières.

8. Quelles incidences la BVCS aura-t-elle sur la prestation de services des associations professionnelles et les organismes sans but lucratif?

La BVCS rehaussera la visibilité et l'accessibilité des ressources et des services déjà en place. De plus, elle contribuera à assurer que les ententes de licences et de mutualisation des ressources soient négociées au meilleur rapport qualité-prix pour sa clientèle. Les éléments clés de cette démarche sont l'expertise des bibliothèques et leur rayonnement à l'échelle du pays dans tous les secteurs et les domaines de compétence.

9. Quelle sera la structure de gouvernance de la BVCS?

Un conseil d'administration sera formé et composé d'intervenants, de partenaires et de bailleurs de fonds, y compris (sans toutefois s'y limiter) de représentants de bibliothèques, d'associations professionnelles et du gouvernement. Les éléments clés de cette structure sont les consultations et l'établissement d'un consensus entre toutes les parties concernées.

10. Que fera le portail Web?

Le portail Web bilingue sera le point intégré d'authentification et d'accès aux ressources sous licence. Il permettra également de repérer, de colliger et d'organiser les données factuelles et l'information sur les soins de la santé au Canada, conformément aux besoins des professionnels de la santé du Canada et à la structure du système canadien des soins de santé. Le portail Web offrira aux professionnels de la santé une navigation facilitée et intuitive à toutes les ressources à leur disposition, y compris celles obtenues par l'entremise d'initiatives d'ententes de licence à l'échelle nationale, régionale et locale, ainsi que celles qui ont été spécifiquement négociées et obtenues par leurs bibliothèques locales, des associations professionnelles et d'autres organismes connexes. Le portail vise ainsi à rehausser et à accroître l'accès à bon nombre d'outils et de ressources uniques et utiles issus du milieu des bibliothèques et d'autres fournisseurs d'information du bout à l'autre du pays.

Rendez-vous à <http://chla-absc.ca/nnlh/bvcs.htm> pour un complément d'information.